



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 DÉCEMBRE 2014**

Le quinze décembre deux mille quatorze à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liancourt Saint-Pierre, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Étaient présents : Alexandre CHAPELON, Jérôme CORNU, Janine COURTOIS, Laurent DEREGNAUCOURT, Sarah ENTZMANN, Stephen HOPKINS, Laurent LAROCHE, Sylvain LE CHATTON, Chloé LE FEUR, Jérôme LEROY, Franck LIGER, Benjamin VELLUET, Raphaël DECIUS, Fabienne MAHE

Pouvoirs : Angélique HRYNIUKA donne pouvoir à Franck LIGER

Franck LIGER a été nommé secrétaire.

.....

ORDRE DU JOUR (session ordinaire)

La séance est ouverte à 20 h 15 sous la présidence de M. LE CHATTON Sylvain, Maire, qui annonce l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 17 novembre 2014
- Instauration et/ou modification du régime indemnitaire (délibération)
- Durée d'amortissement des biens (délibération)
- Projet schéma de mutualisation (délibération)
- Point sur les finances
- Subventions 2015
- Point sur boulodrome
- Point sur tracteur
- Label (ma Commune a du cœur)
- Informations diverses
- Assainissement (compte-rendu réunion publique)
- Point sur le stationnement Grande Rue, compte-rendu de la concertation des riverains)

.....

- Le compte rendu du CM du 17 novembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

.....



MAIRIE DE LIANCOURT SAINT-PIERRE
60240

- Délibération concernant l'instauration et/ou modification du régime indemnitaire (délibération)

➤ *Mr DECIUS Raphaël absent.*

Sylvain LE CHATTON informe son Conseil de la titularisation de Cathy MARSAUDON depuis le 22 novembre 2014 et de la demande de Cathy MARSAUDON concernant l'attribution d'une prime.

Après lecture de la délibération N°2014-57, il a été accordé à Cathy MARSAUDON une prime intitulée IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité).

Le Conseil après en avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité.

➤ *Arrivée de Mr DECIUS Raphaël à 20 h 47.*

- Délibération concernant la durée d'amortissement des biens (délibération)

Sylvain LE CHATTON demande à l'assemblée l'autorisation de fixer pour chaque bien la durée des amortissements en cas d'achat ou toutes dépenses imputées au compte 20, ces dépenses seront amorties selon la législation en vigueur.

- ✓ Frais d'études n'ayant pas donné lieu à travaux : 5 ans
- ✓ Logiciel : 2 ans

Le Conseil après en avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité l'ensemble de ces propositions.

- Délibération concernant le projet schéma de mutualisation (délibération)

Sylvain LE CHATTON informe son Conseil du courrier envoyé par la CCVT concernant leur demande de délibérer sur le « projet schéma de mutualisation ».

Sylvain LE CHATTON rappelle que l'article L.5211-39-1 du CGCT a imposé depuis le 16/12/2010 un schéma de mutualisation à partir de 2015. La loi MATPAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et de l'affirmation des Métropoles) n°2014.58 du 27 janvier 2014 introduit un nouveau coefficient de mutualisation, qui lie le développement de la mutualisation entre un établissement public de coopération intercommunal (EPCI) à fiscalité propre et ses communes membres.

Le projet de schéma de mutualisation est transmis pour avis à chacun des conseils municipaux des communes membres de l'EPCI et que le conseil municipal dispose d'un délai de 3 mois pour se prononcer.

Chaque année, lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget, l'avancement du schéma de mutualisation fera l'objet d'une communication du président de l'EPCI à son organe délibérant.

Sylvain LE CHATTON Indique le calcul du coefficient de mutualisation :

Montant des charges de la CCVT des services fonctionnels (dont agents transférés ou mis à disposition) / Montants des charges des communes et de la CCVT des services fonctionnels

La délibération a été votée à 9 ABSTENTIONS / 2 CONTRE / 4 POUR



MAIRIE DE LIANCOURT SAINT-PIERRE
60240

- Point sur les finances

Stephen HOPKINS informe le Conseil du montant total des dépenses et recettes en fonctionnement et en investissement. A ce jour, la Commune présente un excédent.

Stephen HOPKINS demande au Conseil de penser aux futures dépenses pour l'année 2015.

- Subventions 2015

Sylvain LE CHATTON informe le Conseil du courrier reçu du Département de l'Oise concernant les demandes de subventions d'aide aux communes pour l'année 2015.

2 projets sont proposés :

- 1) Création d'un atelier municipal derrière le cimetière avec voirie permettant l'extension du cimetière. Cet atelier municipal permettrait d'avoir un emplacement pour le matériel et serait équipé d'un local sanitaire pour Philippe CONCE.
- 2) Travaux dans la Rue du Fournil puisque cette dernière pose problème d'écoulement d'eau.

- Point sur le boulodrome

Jérôme CORNU parle des travaux et annonce un montant aux alentours des 2 000 €. Puisque c'est un projet citoyen, des bénévoles participeront, de ce fait le coût est moindre.

Le boulodrome se situerait à la place de l'ancien lavoir au lieu-dit le Pothuy. Il faudrait abattre un arbre gênant. Il est décidé de faire appel à une Société pour effectuer ce travail.

- Point sur le tracteur

La commune a reçu le tracteur lundi 15 décembre. Sylvain LE CHATTON propose de l'inaugurer lors de la présentation des vœux de la Municipalité qui aura lieu dimanche 11 janvier. Le tracteur sera installé au niveau de la SDF.

- Label (ma commune a du cœur)

Suite au défibrillateur installé à la porte de la mairie et à la demande de Patrick RAINOT, la commune a obtenu le Label « ma commune a du cœur ». Sylvain LE CHATTON montre à son Conseil le panneau que l'on peut acheter et mettre en place. L'information sera mise dans le journal.

- Assainissement (compte-rendu de la réunion publique)

Sylvain LE CHATTON constate que la réunion s'est bien déroulée. Un questionnaire sera mis dans le journal, le Conseil attendra le retour de celui-ci pour prendre une décision.

Sylvain LE CHATTON a parlé de l'étude qui coûterait dans les 25 000 € et subventionnée à 60% et dont l'objectif est de savoir combien coûterait exactement la mise en conformité de l'assainissement non collectif pour chaque habitation, cette étude ne peut pas être lancée avant que l'enquête publique soit terminée.

- Point sur le stationnement Grande Rue, (compte-rendu de la concertation des riverains)

Jérôme informe que sur les permanences qui ont eu lieu les samedi 29 novembre et jeudi 4 décembre, 4 personnes différentes se sont déplacées.

Suite aux différents échanges, le Conseil décide de retravailler sur la proposition des modifications de réglementation en commission.



MAIRIE DE LIANCOURT SAINT-PIERRE

60240

Informations diverses

- ✓ Suite à l'étude des différents devis, Laurent LAROCHE va contacter l'entreprise GUYOT pour faire une coupe en rideau des tilleuls se trouvant rue de Chaumont et au niveau de l'intersection du chemin château d'eau et de la route.
- ✓ Une demande de bottes sera faite dans le journal, ces bottes serviront à mettre des fleurs pour décorer le devant de l'école.
- ✓ Chloé LE FEUR demande à ce que le container de récolte à vêtements soit vidé et entretenu.
- ✓ Sarah ENTZMANN propose de marquer les bacs à sel au nom de la commune.
- ✓ Sylvain LE CHATTON informe que les poubelles de tri sont mises à disposition de la Commune. Rien n'est prévu pour les containers d'ordures ménagères.
- ✓ Benjamin VELLUET précise que le jour de la chorale de Montjavoult aura lieu une soirée italienne. Un tarif préférentiel sera fait pour les Liancourtois.
- ✓ Sarah ENTZMANN demande le changement du plexi du panneau d'affichage.
- ✓ Sylvain LE CHATTON informe qu'une cabane illégale car non conforme au PLU, a été montée dans la forêt par un habitant de Loconville, l'habitant a défriché sans autorisation. Sylvain précise qu'un courrier a été fait et transmis à cet habitant pour qu'il enlève cette cabane.
- ✓ Sylvain LE CHATTON précise qu'au niveau de la décharge les problèmes d'odeurs ne sont pas complètement résolus. Une demande auprès des Amis du Bochet sera faite afin qu'ils s'expriment sur le journal de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50.

Le MAIRE	Le secrétaire de séance
	
Sylvain LE CHATTON	Franck LIGER